

# Les prairies humides

du site Natura 2000  
Presqu'île d'Arvert  
Bonne anse, marais de Bréjat  
et de Saint-Augustin



© Frank Prevel

La Charente-Maritime accueille **plus de la moitié des zones de marais du littoral atlantique**, du Morbihan à la Gironde, les prairies humides étant l'une des multiples composantes de ces milieux dotés d'une grande richesse écologique. Classés notamment Espace Naturel Sensible par le Conseil Départemental, les marais de la Presqu'île d'Arvert **sont au cœur du site Natura 2000**. Principal outil de gestion de ces prairies, l'élevage est soutenu par les **mesures agro-environnementales et climatiques**, indemnisant les agriculteurs pour l'ajustement des pratiques dont ils doivent faire preuve afin de préserver ces habitats. En tant que zones humides, elles rendent de nombreux services, tels que la filtration des eaux, la lutte contre le dérèglement climatique par le stockage du carbone, l'atténuation des sécheresses. Elles hébergent également de nombreuses espèces protégées. Petit tour d'horizon !



© CAPA



© xephoto Fotolia



© CAPA



© Lillian Fotolia



© philipierf23 - AdobeStock

## La Pie-grièche écorcheur

Drôle de nom pour ce bel oiseau protégé ! Migrateur au long cours, après des milliers de kilomètres de vol, il s'observe au **printemps** et en été dans nos contrées pendant la période de reproduction. Cet oiseau chasse **perché sur des arbustes, ronciers ou des clôtures**, à l'affut d'insectes ou de petits vertébrés. Son nom lui vient de sa particularité à se constituer des réserves de nourriture en emplant ses proies sur les épines des arbustes ou des barbelés.

©vchphoto Fotolia

## La Loutre d'Europe

Animal majoritairement nocturne, sa présence est facilement détectable grâce à ses épreintes (crottes) et ses empreintes. Capable d'utiliser un très vaste territoire, elle se déplace en utilisant les cours d'eau et réseaux de fossés (corridors écologiques) et trouve **refuge dans des terriers ou à l'air libre sur des zones de végétation dense**.

Un suivi par piège-photo mené par la LPO en 2023/2024 dans les marais de St-Augustin, de Brouage et de la Seudre a mis en évidence que la Loutre fréquentait davantage les zones de roselière que les fourrés.

L'entretien des fossés et le traitement préalable de la végétation doivent donc comporter quelques adaptations, également bénéfiques pour les amphibiens, reptiles ou insectes.

©philippuriet23 - AdobeStock

©SARA

## Les amphibiens

Un suivi à l'échelle de la Presqu'île d'Arvert réalisé par l'association OBIOS en 2018/2019 a révélé la grande richesse sur ce secteur en amphibiens avec 1 355 données collectées.

**Les espèces les plus répandues sont le Triton palmé, les Grenouilles vertes, la Grenouille agile, le Crapaud épineux et la Rainette méridionale.** Il est démontré que la plupart d'entre elles préfèrent les mares aux autres habitats aquatiques (fossés par exemple). **Ces espèces utilisent ces habitats pendant la période de reproduction, restant sur terre le reste de l'année.** Les mares sont donc essentielles pour garantir la pérennité des amphibiens qui subissent un fort déclin à l'échelle nationale.

©Lillian\_Fotolia

## Ronciers & haies

Les haies sont de véritables couteaux-suisse pour l'agriculture : refuge des alliés de culture (*pollinisateurs, prédateurs des ravageurs*), ombrage et brise-vent pour le bétail, réduction de l'érosion des sols, amélioration du bilan hydrique sur les parcelles... Elles servent aussi de corridor favorisant le déplacement de la faune sauvage. Afin d'assurer au mieux leurs fonctions, elles doivent être composées d'une **diversité de plantes, d'origine locale, de hauteurs différentes et les plus épaisses possible**. Inclure des aubépines et prunelliers ainsi que **laisser des ronciers en lisière ne gênant pas l'exploitation** favorisera l'installation de la Pie-grièche écorcheur qui y trouvera le gîte et le couvert ! Cette espèce étant **fidèle à ses sites de reproduction**, le maintien des ronciers dans le temps sera indispensable.

**DES BIENFAITS POUR LE BÉTAIL** : L'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, dans le cadre du programme METABIO, a mis en évidence que certains **ligneux présents dans les haies étaient des « atouts santé »** en raison de leur richesse en minéraux, vitamines, antioxydants et tanins. **Leurs valeurs nutritives leur permettent d'être de bons compléments pour le bétail** lorsque le fourrage vient à manquer et diversifie l'apport alimentaire au troupeau.



## Fossés & végétation en bordure

Stock d'eau pour les périodes de sécheresse, évacuation du trop-plein lors des épisodes pluvieux intenses, les fossés structurent nos marais. En-dehors de l'impact des écrevisses et ragondins contre lesquels il est difficile de lutter, **le maintien des berges passe par la conservation de la végétation** (roseaux, ronciers, arbres morts sur pied...) et de leurs racines ingénieuses ! En cas d'intervention sur la végétation préalable aux travaux, garder environ 30 cm de hauteur de végétation limite les impacts sur les espèces et favorise sa reprise. **Aménager l'accès du bétail à seulement quelques zones de fossés** freine la dégradation de la qualité de l'eau par l'apport d'effluents et de terre, entraînant par ailleurs la perte par érosion de surface en prairies. Lors des curages, **conserver une berge végétalisée** permet de garder l'ombre, réduisant le développement de la Jussie ! La végétation des fossés joue aussi un important rôle dans l'épuration des eaux.



## Points d'eau : baisse et mare

La principale menace pour ces zones basses et le comblement : **l'étalement des boues de curage des fossés doit impérativement éviter ces zones**. Pour les mares, il faut veiller à les maintenir **déconnectées du réseau hydraulique** afin d'éviter que les poissons prédatent les pontes et larves d'amphibiens ou d'insectes. C'est en effet lors des périodes de sécheresse, que ces habitats aquatiques, **même avec une faible profondeur**, abritent encore de nombreux insectes ou batraciens, source de nourriture pour les oiseaux de marais.

La **mise en défens par la pose de clôture** peut également être une option pour que le bétail ne dégrade pas la mare (voir point précédent) et évite de trop lourds travaux de restauration.





## La flore

Les milieux humides abritent un cortège de plantes adaptées à ces conditions parfois extrêmes. Lors de campagnes terrain, le

Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique a recensé plusieurs espèces végétales remarquables, dont certaines dotées de statut de protection (destruction intentionnelle interdite). C'est le cas de la **Renoncule à feuilles d'ophioglosse** *Ranunculus ophioglossifolius*. De la famille des boutons d'or, entre 10 et 40 cm de haut, elle ne pousse que dans les zones longuement en eau comme les baisses. Elle est protégée au niveau national !

Bien que commun, les **roseaux constituent l'habitat privilégié** de nombreuses espèces, notamment les oiseaux, comme la rare Rousserolle turdoïde qui a fait l'objet d'un suivi dans le marais de St-Augustin, l'un des derniers secteurs du département où elle est encore présente.



## Privilégier le pâturage à la fauche

Le pâturage, sous réserve d'un chargement adapté pour éviter entre autre le tassement du sol et la dégradation de la végétation, est le mode de gestion des espaces prairiaux le plus favorable : pression hétérogène sur la végétation, amélioration de la richesse floristique attirant davantage d'insectes et donc une source de nourriture pour de nombreux oiseaux, ... La fauche traite de façon uniforme la parcelle et **entraîne la disparition brutale et totale du gîte et du couvert** de nombreuses espèces. Pour autant, en laissant plusieurs **petites bandes non fauchées** au sein de la parcelle et en **évitant de terminer la fauche par le centre** pour garantir la fuite d'une majorité de la faune, cela permet d'offrir des **zones refuge**. En complément, une **hauteur de coupe de 10 cm minimum** épargne la majorité des insectes et reptiles. Une date de fauche plus tardive permet aux animaux de finir leur cycle de reproduction et aux plantes de produire leurs graines, garantissant ainsi le renouvellement des espèces.

Les mesures agro-environnementales et climatiques existent uniquement dans les zones Natura 2000 ; c'est l'outil prioritaire pour **atteindre l'objectif européen de maintenir ou de restaurer les espèces et habitats Natura 2000** (dits aussi d'intérêt communautaire) en bon état de conservation. Bien que volontaires, les contraintes liées à l'application des mesures répondent à leurs besoins écologiques. Contribuant à l'entretien des espaces naturels, le maintien d'un élevage raisonné est une des actions de la feuille de route du site Natura 2000. Une adhésion à la charte Natura 2000, mettant en valeur les bonnes pratiques et donnant le droit à une réduction de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, est possible et peut être cumulée avec un engagement dans les MAEC.

L'animatrice Natura 2000 reste à votre disposition pour tout échange, questionnement sur des projets ou travaux.

Pour en savoir +, rendez-vous sur <https://presquile-darvert.n2000.fr/>

